Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Rapport moral 2017

Version validée par l'Assemblée générale du samedi 21 avril 2018

Conservatoires d'espaces naturels

Agissons ensemble pour la biodiversité dans nos territoires.

www.cen-centrevaldeloire.org

Rapport moral de l'année 2017

(Morthomiers, samedi 21 avril 2018)

par Michel Prévost, président,

Mesdames, messieurs, chers amis,

2017, dont nous dressons le bilan aujourd'hui, aura été pour notre Conservatoire une année relativement calme, sans turbulences particulières sur les plans politique comme financier. Le climat serein qui a entouré ces douze derniers mois a permis une transition en douceur à la tête de notre association. Après six années d'un engagement fort comme président, René Rosoux a choisi de passer la main pour se tourner vers d'autres responsabilités importantes. Je tiens une fois encore à remercier mon prédécesseur pour le travail accompli qui a conforté notre structure dans ses diverses actions.

Les changements de président sont suffisamment rares au Conservatoire pour constituer un événement notable et porteur d'interrogations sur ses orientations stratégiques. Dans ce domaine, je rappelle que notre engagement est guidé par le plan d'actions quinquennal dont le premier exercice s'est achevé fin décembre. Il est notre feuille de route, le garant de la continuité et de la cohérence de nos actions. L'évaluation de ce premier PAQ et la construction du suivant jalonneront l'année en cours.

Renforcer et consolider le réseau d'espaces préservés constitue l'axe majeur de notre plan d'actions quinquennal. Véritable cœur de métier du Conservatoire, la préservation de sites naturels remarquables pour leur biodiversité a connu en 2017 une belle progression. Sept nouveaux espaces sont venus enrichir notre réseau, portant celui-ci à 124 sites sur 3 737 hectares. Avec les Mares de Sologne, à Lailly-en-Val, le Conservatoire protège depuis septembre dernier, sur 79 hectares, la plus importante population française de Pélobate brun, un petit crapaud fouisseur réputé pour sa discrétion. Voilà donc notre association investie d'une responsabilité toute particulière vis-à-vis de cette espèce rare et vulnérable à l'échelle nationale. L'aboutissement plutôt rapide de cette acquisition a démontré toute la capacité du Conservatoire à mobiliser ses partenaires financiers autour d'un projet exceptionnel.

D'autres opérations importantes ont ponctué 2017 ; je citerais l'acquisition de la Plaine de Villaine que nous avions en gestion depuis plusieurs années, les premières réalisations en vallées de l'Ouanne et de la Cléry, dans l'est du Loiret, ou encore le site très particulier des Trous à Méhers dans le Loir-et-Cher, un dossier ancien qui a su trouver un dénouement heureux. Par ailleurs, le Conservatoire a pu, sur ses fonds propres, procéder à de petites acquisitions pour renforcer des sites existants. Quasiment une première pour notre association !

De nombreux autres projets, validés par les Conseils scientifique et d'administration, trouveront leur épilogue en 2018. Ils sont le reflet de la dynamique et de l'engagement qui animent notre équipe salariée comme nos bénévoles.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos sites est dotée d'un plan de gestion, conformément aux exigences de l'administration vis-à-vis de notre agrément État-Région. Et les sites nouveaux en sont munis rapidement. Tout ceci représente une somme de travail considérable de la part de notre équipe salariée et du Conseil scientifique dont j'aimerais ici souligner le rôle majeur et indispensable qu'il joue tant sur notre positionnement par rapport aux nouveaux sites que sur la validation des plans de gestion. Nommé pour cinq ans, le Conseil scientifique est en cours de renouvellement depuis la fin 2017. Par ailleurs, le programme LigerO entre en application ; il va nous fournir une base d'indicateurs fiables pour évaluer l'état de nos zones humides et, par conséquent, l'effet de notre gestion. Il nous reste à élaborer des indicateurs pertinents pour les autres grands types de milieux que nous gérons.

Ce premier bilan, très positif, a reçu de l'État une reconnaissance particulière marquée par le renouvellement de notre agrément au titre de la protection de la nature, en des termes élogieux et agréablement surprenants de la part de l'administration, et par la nomination du Conservatoire comme gestionnaire principal de la réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller. Le Conservatoire gère aujourd'hui, ou cogère, cinq réserves naturelles régionales ou nationales sur les dix que compte la région. Un positionnement qui ne demande qu'à se développer !

Le portage des mesures compensatoires aux grands travaux d'aménagement du territoire est certainement appelé à prendre de l'importance dans notre volume d'activités à venir. C'est du moins ce que préconise un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) qui

identifie les Conservatoires, leur fonds de dotation et leur future fondation comme le réseau le plus structuré pour recueillir et gérer les terrains acquis dans le cadre de ces mesures compensatoires. Notre expérience en la matière se construit petit à petit avec la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux où la toute première opération s'est concrétisée sur les prairies de la Bouchère à Veigné. D'autres dossiers sont en cours qui verront leur aboutissement cette année. Mais que de temps passé, avec constance et opiniâtreté, pour conduire Cosea, le constructeur de la ligne, à respecter ses engagements !

S'appuyant sur le plan d'actions quinquennal et sa programmation 2017, le Conseil d'administration, et son Bureau, ont pleinement assuré la gouvernance de notre association. Pour la première fois depuis quelques années, le Conseil d'administration s'est trouvé au complet avec l'arrivée de nouveaux administrateurs impliqués et compétents. Je tiens à souligner l'excellente ambiance de travail et d'échanges qui règne au sein de ces deux instances, ainsi que le taux de présence aux réunions, particulièrement élevé.

Aux côtés du Conseil d'administration, l'équipe salariée a maintenu ses effectifs à trente-quatre personnes. Deux contrats à durée déterminée (Bastien Rousseau sur les mesures compensatoires de la LGV et Fiona Winckler sur l'animation des ENS du Cher) se sont achevés fin 2017. Dans le même temps, mais sur des financements différents, deux nouveaux postes sont venus enrichir le panel de métiers recensés au sein du Conservatoire : Adrien Chorien comme conservateur de la réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller et Antonin Jourdas en tant que chargé de mission sur les zones humides de l'est du Loiret. Je ne saurais oublier Anne Villemey arrivée en remplacement d'Adrien Chorein comme chargée d'études à l'antenne de Vierzon, et Mathieu Trouvé, en remplacement d'Hélène Gervais sur l'animation « Plantes invasives ». Par ailleurs, des démarches ont été engagées en fin d'année pour permettre à notre conservatoire d'accueillir de jeunes collaborateurs en service civique.

Je tiens à souligner la motivation et le professionnalisme qui caractérisent notre équipe salariée. Face à l'augmentation des sites gérés, et la charge de travail induite, la nécessité de renforcer notre équipe va se poser dans les années à venir.

Une association comme la nôtre, forte de son important budget, de son équipe salariée, des quelque 124 sites naturels qu'elle gère aujourd'hui, forte

de ses partenariats multiples, se doit d'être pérenne dans le temps. Pérenne et efficace ! De sa capacité à maintenir son haut niveau d'intervention, dépend pour une large part la confiance de ses principaux partenaires financiers. C'est pourquoi 2017 a vu se poursuivre notre politique de renforcement progressif de la vie associative. Une commission dédiée à cette thématique importante se réunit plusieurs fois par an pour analyser, créer des outils et organiser les temps forts de la vie associative. Hausse continue du nombre de nos adhérents, renforcement du réseau de nos conservateurs bénévoles de sites constituent deux bons indicateurs pour démontrer que dans ce domaine nos efforts portent petit à petit leurs fruits. Cela étant, notre marge de progression reste importante pour renforcer notre assise citoyenne et impliquer davantage de bénévoles dans notre fonctionnement.

Si le Conservatoire est aujourd'hui connu et reconnu des pouvoirs publics et de nos multiples partenaires, notre notoriété auprès du grand public mérite d'être fortement renforcée. Le caractère non militant de notre action nous dessert probablement dans l'atteinte de cet objectif. Mais là encore nous progressons. Le Conservatoire est aujourd'hui doté de multiples outils de communication activés régulièrement. Le site internet a fait peau neuve en 2017, les réseaux sociaux sont couramment utilisés, notre lettre électronique d'information, mensuelle, reste adressée à plusieurs centaines de destinataires. Avec *Grains de Cen*, le Conservatoire s'est doté d'une nouvelle lettre de liaison interne au réseau des conservateurs.

En partenariat avec France Nature Environnement Centre-Val de Loire, deux nouveaux numéros de la revue *Recherches naturalistes* sont parus en juin et décembre. Si le nombre d'abonnés peine encore à décoller, cette revue de belle facture s'impose comme un excellent outil de valorisation des études, connaissances et expériences de gestion réalisées en région Centre-Val de Loire en matière de biodiversité. Le Conservatoire reste particulièrement impliqué dans ce projet qui gagnera, c'est du moins le vœu que j'émets, à être plus solidement soutenu par la future Agence régionale pour la biodiversité.

C'est ce même enthousiasme qui nous a conduit à éditer le livre de Jean-Paul Thévenin sur le Bec et le Val d'Allier, second opus d'une série consacrée aux trésors naturels du Berry. C'est, là encore, une contribution importante du Conservatoire pour la valorisation d'un site majeur de la région.

Le programme des animations nature est demeuré en 2017 à un haut niveau d'engagement de la part de nos salariés, d'un certain nombre de

conservateurs bénévoles et de structures partenaires. Il constitue la pièce maîtresse de notre volet valorisation des sites, une vitrine en quelque sorte, et capitalise de très nombreuses heures de travail. Nous devons continuer à soutenir cet effort important pour faire connaître les richesses de nos espaces naturels et contribuer, à notre échelle, à sensibiliser nos concitoyens pour faire de l'érosion de la biodiversité une cause partagée par le plus grand nombre. C'est loin d'être le cas aujourd'hui…

Sans déflorer l'intervention de notre trésorier, nous terminons 2017 avec un résultat d'exploitation positif, résultante d'une gestion saine et rigoureuse et de notre capacité à maintenir nos partenariats financiers, dans un contexte moins prodigue, voire à les accroître. Toutefois, deux inquiétudes doivent nous alerter : tout d'abord la ponction opérée par l'État dans les fonds de l'Agence de l'eau qui diminue sa capacité à intervenir sur les milieux aquatiques et donc à faire progresser la biodiversité sur ces espaces. C'est, à mon sens, un mauvais signal adressé à celles et ceux qui se démènent au quotidien pour enrayer l'érosion inquiétante de notre biodiversité. La seconde inquiétude réside dans les délais d'instruction et de paiement particulièrement longs des dossiers FEDER et FEADER, les fonds européens, qui pénalisent notre fonctionnement en termes de délais et de charges financières. J'appelle donc nos décideurs à se doter des moyens humains nécessaires à la bonne fluidité des procédures. La préservation de la biodiversité passe aussi, et parfois avant tout, par la résolution de ces questions logistiques !

Dans ce contexte où nos espèces animales et végétales, ainsi que nos milieux naturels, régressent, comme partout ailleurs, la création d'une Agence régionale de la biodiversité est porteuse d'espoirs pour développer la connaissance, sensibiliser le public et tous les acteurs de la biodiversité, créer des synergies, développer de nouveaux partenariats et insuffler une dynamique afin de mieux protéger et gérer l'existant, mais aussi de contribuer à faire revenir le sauvage dans nos villes et nos campagnes. Le Conservatoire a contribué, par sa réflexion et ses propositions, à la mise sur pied de cette agence qui verra probablement le jour en 2019. Nous sommes particulièrement satisfaits que cette ARB s'appuie sur une évolution de l'actuel ÉcoPôle, qu'elle devienne un établissement public de coopération environnementale et qu'elle s'ouvre à d'autres socio-professionnels que les structures associatives composant l'ÉcoPôle.

Le point d'orgue de cette année 2017, qu'il serait prétentieux de vouloir relater dans son exhaustivité, aura été la visite du ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, le 27 octobre sur les prairies du Fouzon. Ce fut l'occasion de mettre en lumière ce vaste espace prairial que les Conservatoires animent au titre de Natura 2000, où ils ont acquis 240 hectares, remis en état et confiés à des exploitants agricoles qui confortent ainsi leur exploitation tout en favorisant le maintien de la biodiversité locale. L'exemple même du partenariat qu'apprécie tout particulièrement le Conservatoire, au sein d'une opération où nous intervenons en complémentarité de nos amis du Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Je vous remercie pour votre attention.